



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Glasgow, 7 novembre 2021

Lieu

1. La Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) est organisée conjointement par l'UIP et le Groupe britannique de l'Union interparlementaire (BGIPU). Elle se tiendra le 7 novembre 2021 à Glasgow.
2. Le lieu de la réunion sera confirmé sous peu.

Programme

3. La réunion durera une journée – le dimanche 7 novembre, de 9 h 00 à 18 h 00 GMT (heure de Glasgow).
4. Le BGIPU est en train de préparer un programme mobilisateur qui prévoit la présentation par la présidence de la Conférence d'un bilan des travaux de la COP26, un exposé par un représentant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), un discours prononcé par un conférencier d'honneur, et des réunions-débat. Le programme détaillé de la réunion sera diffusé et publié sur le site web de l'UIP à l'approche de la réunion.
5. Aucun dossier d'information ne sera fourni. Les documents de la réunion seront disponibles sous forme électronique sur le site web de l'UIP.

Participation et inscription

6. Pour garantir le succès de la réunion, il est primordial que chaque parlement nomme des parlementaires qui interviennent directement dans des activités associées aux questions relatives aux changements climatiques.
7. La capacité d'accueil de la salle de réunion étant limitée, les délégations ne compteront pas plus de trois délégués – deux parlementaires et un membre du personnel, ou trois parlementaires et aucun membre du personnel. Les parlements sont encouragés à respecter la parité hommes-femmes pour la composition de leur délégation.
8. Les délégués doivent s'inscrire en ligne ici : <https://registration.ipu.org/COP26ParlGlasgow>. La date limite pour les inscriptions est fixée au 7 octobre 2021. Toute modification apportée à la composition d'une délégation doit être communiquée dès que possible au Secrétariat de l'UIP.
9. Veuillez noter que l'inscription à la Réunion parlementaire et l'accréditation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques sont deux formalités complètement distinctes. La seconde est gérée par le Secrétariat de la CCNUCC. Les badges d'identification pour la Réunion parlementaire ne permettent pas d'accéder aux lieux de la COP26. L'UIP et le BGIPU ne sont pas en mesure de faciliter l'accréditation à la COP26. Chaque délégation doit se charger elle-même de ces formalités, dans le cadre de la procédure globale d'accréditation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.
10. Le guichet d'inscription est situé à l'entrée du lieu de la réunion. Il sera ouvert de 8 h 00 à 17 00 GMT (Glasgow) le 7 novembre. Pour recevoir leur badge d'identification, les délégués doivent présenter une pièce d'identité avec photo officielle. Le Secrétariat de l'UIP préparera les badges à l'avance, en se basant sur les inscriptions reçues.

Liste des délégués

11. Une liste provisoire de délégués sera disponible au début de la Réunion parlementaire. Toute modification à apporter à cette liste devra être signalée au guichet d'inscription. La liste définitive des participants sera publiée sur le site web de l'UIP après la réunion.

Modalités de travail

12. Tous les points à l'ordre du jour seront examinés en plénière. La réunion comportera des débats interactifs ainsi que des présentations auxquelles prendront part des experts de renommée internationale et des représentants des Nations Unies, ainsi que la présidence britannique de la COP26.
15. La réunion se déroulant en mode interactif, les délégués sont priés de s'abstenir de lire des déclarations officielles. Ils sont au contraire invités à poser des questions et à prendre part au débat en faisant de brèves interventions ou suggestions.
16. Une liste officielle d'orateurs ne sera pas établie à l'avance. L'ordre des interventions et des questions sera arrêté par la présidence.

Document final

17. À l'issue de ses travaux, la Réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 à Glasgow adoptera un document final. L'avant-projet de ce document est publié sur le [site web de l'UIP](#). Les co-rapporteurs, Mme Alessia Rotta, nommée par le Parlement italien, et M. Alex Sobel, nommé par le BGIPU, en présenteront le contenu à la réunion préalable à la COP26 qui se tiendra à Rome. Ils prendront en compte les observations et les commentaires reçus avant ou pendant la réunion de Rome pour l'élaboration d'un projet révisé de document final, lequel sera publié sur le site web de l'UIP peu après la réunion de Rome.
18. Lors de la séance de clôture de la Réunion parlementaire à Glasgow, les co-rapporteurs présenteront oralement le projet de document final en vue de son adoption par consensus.

Langues

19. L'interprétation simultanée sera proposée en anglais et en français. Les documents officiels de la réunion seront également établis en anglais et en français.

Réceptions officielles

21. Le BGIPU donnera un déjeuner pour tous les participants, lequel sera servi sur le lieu de la réunion. Des options végétariennes seront proposées. Eau, thé et café seront également servis gracieusement en dehors de la salle de réunion.
22. Le BGIPU sera l'hôte d'une réception qui suivra immédiatement la réunion. Boissons et canapés seront servis. Une tenue de style professionnel est de rigueur.

Visas

23. Tous les délégués ayant besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni sont tenus d'en faire la demande à l'avance. L'UIP et le BGIPU ne sont pas en mesure de fournir une assistance pour l'obtention d'un visa autorisant l'entrée au Royaume-Uni. Chaque délégation doit se charger elle-même de ces démarches.

Réservations d'hôtel

24. Il appartient aux délégués de prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne leur voyage et leur hébergement.
25. Compte tenu du fait que l'offre hôtelière est limitée à Glasgow, les parlements sont vivement encouragés à réserver des chambres dès que possible pour leurs délégués.

COVID-19

26. La Réunion parlementaire à l'occasion de la COP26 est organisée conjointement par le BGIPU et l'UIP en tant que réunion en présentiel.
27. Veuillez noter que ni le BGIPU ni l'UIP ne sont en mesure de faciliter les vaccinations contre la COVID-19 ni l'obtention des documents requis concernant la COVID-19 à l'entrée au Royaume-Uni ou dans des pays de transit.

Demandes d'informations complémentaires

28. Pour en savoir plus concernant la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow, veuillez contacter le Secrétariat de l'UIP à l'adresse postbox@ipu.org.